

Communiqué de presse commun



CONSEIL DU JURA BERNOIS



CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE

Le CJB et le CAF veulent renforcer l'apprentissage francophone au sein du canton

Bienne/La Neuveville, 9 mars 2015

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) sont intervenus en commun auprès de l'Office du personnel du canton de Berne, pour demander un effort supplémentaire dans la formation d'apprenties et apprentis francophones au sein de l'administration cantonale. En décembre 2014, le canton formait 33 apprenti-e-s francophones, sur un total d'environ 600 apprenti-e-s des deux langues.

Le CAF et le CJB relèvent que les apprenti-e-s francophones représentent ainsi 5,5% du total, alors que selon les statistiques officielles, 10,6% de la population résidente permanente de plus de 15 ans dans tout le canton a le français comme langue principale (soit 88'700 francophones sur 835'000 habitants de la catégorie concernée). Le nombre de places d'apprentissage en français dans tout le canton devrait approcher des 64 places, soit 10,6% de 600 places ; la marge de progression va ainsi du simple au double, par rapport aux 33 places actuelles.

Le CJB et le CAF proposent à l'Office du personnel du canton de mettre en place des instruments pour soutenir efficacement l'engagement d'apprenti-e-s francophones. Ces instruments, sous forme par exemple de directives ou de recommandations, devraient être implémentés dans toutes les Directions cantonales.

L'Office du personnel du canton précise qu'il propose des cours pour formatrices et formateurs pour encadrer les apprenti-e-s, dans les deux langues officielles. Les cours en français, qui ont lieu dans le Jura bernois, sont bien fréquentés. Concernant la situation dans le secteur privé, l'Office recommande aussi de constituer des réseaux d'entreprises formatrices, l'apprentissage se déroulant alors sur deux entreprises ; certaines entreprises n'auraient en effet pas la masse critique suffisante pour assurer seules l'encadrement d'apprenti-e-s.

Informations

Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB : 032 493 70 73

David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70

Secrétariat général du CJB

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 La Neuveville
Tél. 032 493 70 73
info.cjb@sta.be.ch
www.conseildujurabernois.ch

Secrétariat général du CAF

Faubourg du Lac 45, CP 299, 2501 Biel/Bienne
Tél. 032 323 28 70
info.caf@sta.be.ch
www.caf-bienne.ch